



---

## **SECTION INTERNATIONALE**

La section internationale a été créée par décision de l'Assemblée Générale du 24 février 2004.

### **Objectif**

Regrouper dans une section transversale (non exclusive), tous les membres de l'ANACOFI intéressés par les sujets professionnels financiers ou patrimoniaux, non français.  
Les ressources tirées de cette section financent les actions internationales de l'ANACOFI (cotisations aux fédérations supra-nationales, déplacements, action de communication, ...)

### **Composition**

Des membres actifs, « IFA » (Conseillers Financiers Indépendants) qui payent 50 € par an.  
5 partenaires spécifiques qui payent 3000 € par an plus des partenaires ANACOFI qui payent 500 € par an.  
Il est composé une commission composée de 4 à 6 membres qui animent la section.

### **Les services**

- Une MAIL NEWS dédiée envoyée 2 fois par an en juin et décembre.
- Une page d'informations spécifique est mise en ligne sur notre site internet.
- Les offres de participation à des salons internationaux leurs sont réservées en priorité.
- Une convention regroupant jusqu'à 40 membres est organisée en Novembre à Paris ou dans un pays proche de la France.

---

38 rue de Liège - 75008 PARIS – Tél : 01.40.02.00.80

**email** : [anacofi-cif@wanadoo.fr](mailto:anacofi-cif@wanadoo.fr) **site** : [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)

N° CNIL : 1173949 – N° Siret anacofi : 490476 835 00023 – N° Siret anacofi-cif : 497 943 639 00029



---

**BORDEREAU D'ADHESION**

**ENTREPRISE** .....

**NOM, Prénom** (1/entreprise) .....

**ACTIVITE** .....

**PAYS OU ZONES QUI VOUS INTERESSENTS :**

- Europe UE
- Europe Hors UE
- Russie et Fédération de Russie
- Asie
- Inde et Océan Indien
- Moyen Orient
- Maghreb
- Afrique Sub-Saharienne
- Afrique du Sud
- Amérique du Nord
- Amérique Centrale et Antilles
- Amérique du Sud
- Océanie

**PAYS (Préciser) :** .....

Le règlement est à effectuer par chèque (50€) à l'ordre de l'ANACOFI.

Date : .....

Signature